



SAISON 2019 – 2020

Fiche d'inscription aux activités de l'Atelier

Merci de remplir une fiche par activité

N° de CP (pour les agents SNCF) : _____

Nom et prénom _____

Adresse personnelle : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. domicile ou portable : _____ Tél. professionnel : _____

Email : _____

(obligatoire pour recevoir une confirmation d'inscription)

Je m'inscris à l'activité :

Activité	Jour de la semaine	heure	Prix

Joindre **obligatoirement** un certificat médical ainsi que le règlement.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte en l'absence de ce document.

Je soussigné (prénom, nom) _____,

- Certifie détenir une assurance de responsabilité civile à jour pour moi et mon/mes enfants.
- Autorise le CASI de Strasbourg à utiliser les images (photos, vidéo) de moi ou mes enfants. Elles seront strictement utilisées dans les publications du CASI de Strasbourg (Clips Echos, sites internet du CER).
- Autorise le/les enfant (s) à participer à l'activité ci-dessus (le cas échéant) ;

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulations relatives aux activités de l'Atelier. Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'Atelier.

Fait à _____ le _____

(Signature)



Comité d'Établissement Régional SNCF Alsace Mobilités

8 rue de Koenigshoffen – 67000 STRASBOURG

Tél. 03.88.75.38.90 Fax : 03.88.75.38.91

CONDITIONS ET MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION COURS ADULTES A L'ATELIER

SAISON 2019-2020

INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles dès la parution de la fiche programme et se font via votre compte CER CASI sur le site www.mon-cer.fr. Toutes les informations des activités se trouvent sur le site de l'Atelier : www.latelier-bischheim.fr

Le règlement sera à effectuer lors de l'inscription.

PRIX DES ACTIVITES

Le tarif des activités comprend les frais de l'intervenant et l'ensemble des frais de structure. Les cheminots bénéficient d'une aide financière forfaitaire de la part du CASI de Strasbourg.

La participation financière du CASI de Strasbourg aux activités de l'Atelier pour les cheminots est cumulable avec toutes les autres activités proposées par le CASI de Strasbourg.

Les prix sont forfaitaires pour 30 séances (en fonction de l'activité). Possibilité d'une séance d'essai qui sera comprise dans les séances, si inscription.

DROIT A L'IMAGE

En participant aux activités organisées par le CASI de Strasbourg, j'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement réalisés lors de ces activités sur lesquels moi ou mes enfants figurent dans le cadre de la promotion des activités du CASI de Strasbourg.

CRITERES DE SELECTION

Si le nombre d'inscriptions est supérieur aux places proposées, le CASI de Strasbourg se réserve le droit de mettre en place des critères de sélection. Certaines demandes pourront être refusées : dans ce cas, le CASI de Strasbourg s'engage à informer les personnes concernées et à rembourser intégralement les sommes versées.

CONDITIONS D'ANNULATION

De la part du CASI de Strasbourg: le CE se réserve le droit d'annuler des activités si un minimum d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, le CASI de Strasbourg s'engage à informer les personnes concernées et à rembourser intégralement les sommes versées.

De la part du participant : pour toute annulation définitive de l'inscription après confirmation d'inscription, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf pour raison médicale. Dans ce cas, il sera procédé au remboursement des séances restant à effectuer à la date du certificat médical. L'absence à une séance ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, même pour raison médicale.